

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU Le Code de l'Éducation,

VU La démission de M. Olivier PERLOT de sa fonction de Directeur par intérim de la Direction des Usages Numériques (DUN) en date du 5 juillet 2016,

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Romuald ARNOLD, est nommé administrateur provisoire de la Direction des Usages Numériques (DUN) en date du 11 juillet 2016 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Reims, le 7 juillet 2016




Guillaume GELLÉ

